

# Réussir dans le crime et réussir à s'en sortir : l'influence de la carrière criminelle sur le processus de désistement

Par

Frédéric Ouellet, Stéphanie Chouinard et Marie-Ève Dubois

École de criminologie, Université de Montréal

Correspondre avec : Frédéric Ouellet

[frederic.ouellet.1@umontreal.ca](mailto:frederic.ouellet.1@umontreal.ca)

École de criminologie

Université de Montréal

C.P. 6128, succursale Centre-ville

Montréal QC H3C 3J7

Canada

\*\*post-print version; Published source : Ouellet, F., Chouinard, S. & Dubois, M.-È. (2020). Réussir dans le crime et réussir à s'en sortir : l'influence de la carrière criminelle sur le processus de désistement. *Canadian journal of criminology and criminal justice/Revue canadienne de criminologie et de justice pénale*, 62(1), 50-70.

Link to publisher version: <https://www.utpjournals.press/doi/abs/10.3138/cjccj.2018-0062>

## Remerciement

D'abord, nous désirons remercier les individus qui ont participé à cette étude, leurs témoignages ont été une grande source de motivation. Nous tenons également à remercier Valérie Thomas pour sa révision attentive du manuscrit. Merci aux co-auteurs pour leurs précieux conseils et leur investissement. Finalement, je remercie le Fonds de Recherche du Québec - Société et Culture pour son soutien financier.

## Financement

Cette recherche a été financée par le Fonds de Recherche du Québec - Société et Culture (FRQSC).

## **Résumé**

Plusieurs routes mènent au désistement criminel et le parcours emprunté dépend des expériences passées. Peu de travaux se sont penchés sur le lien entre la carrière criminelle et la période qui lui succède, sur la manière dont les événements qui ont caractérisé le mode de vie criminel influencent la décision de se désister, mais surtout de maintenir l'abstinence criminelle. Sur la base de récits de vie narratifs de délinquants impliqués dans une criminalité lucrative (N=15), cette étude vise à reconstruire avec chaque individu sa trajectoire de vie afin d'étudier le sens et la dynamique derrière le processus d'amorce et de maintien du désistement. Les résultats ont permis d'identifier deux parcours distincts. Ils suggèrent aussi que la considération des expériences subjectives et des événements passés affectant la carrière criminelle donne accès à une compréhension approfondie du désistement et des défis de la réinsertion sociale. Les analyses mettent en évidence l'intérêt de la notion de réussite criminelle dans l'étude du processus de désistement. L'étude favorise la compréhension des points tournants dans les carrières criminelles, et les processus qui expliquent la continuité et le désistement des activités criminelles.

**Mots-clés :** désistement, réussite criminelle, carrière criminelle, réinsertion sociale, choix rationnel, parcours de vie.

## **Abstract**

Many roads lead to criminal desistance and the path taken depends on past experiences. Few studies have examined the link between criminal career and its aftermath, how the events that characterized the criminal lifestyle influence the decision to desist and to maintain this abstinence from crime. Based on the life narratives of individuals involved mainly in lucrative crimes (N = 15), this study aims to reconstruct their life trajectory to study the meaning and

dynamics behind the process of stopping and maintaining abstinence from crime. The results identified two distinct paths. They also suggest that subjective experiences and past events affecting the criminal career provides access to a deeper understanding of desistance and challenges of reentry. Findings also highlight the relevance of criminal achievement in the study of the desistance process. It is hoped that the project will foster a better understanding of turning points in criminal careers and the processes that affect continuity and desistance.

**Keywords: desistance, criminal achievement, criminal career, reentry, rational Choice, life course.**

## **Introduction**

Le désistement, soit le processus graduel menant à la cessation des activités criminelles est d'ailleurs le paramètre de la carrière criminelle le moins bien compris en criminologie (Piquero, Farrington et Blumstein, 2003; 2007).

Nous savons toutefois qu'il existe une relation entre le comportement criminel passé et futur (Farrington 2003 ; Paternoster, Dean, Piquero, Mazerolle et Brame 1997), mais on en sait toutefois peu sur la manière dont les expériences passées structurent et conditionnent la continuité et la fin des carrières criminelles. L'une des expériences pouvant façonner les décisions des délinquants sur la poursuite des activités illégales est la réussite criminelle. Shover et Thompson (1992) ont démontré que les délinquants qui réussissent dans le crime sont moins susceptibles de mettre fin à leur carrière criminelle (voir aussi Charette, 2016 ; Piliavin et coll., 1986). L'étude de Ouellet (2018) suggère que les variations quant à la réussite criminelle (impunité et revenus) ont une grande influence sur l'intermittence des activités illicites au sein des trajectoires individuelles. On peut donc supposer que la réussite criminelle (ou l'échec) influencera la continuité, mais aussi le processus du désistement de la carrière criminelle. Or, les théories sur le processus de désistement n'ont toujours pas intégré cette notion dans leur explication (Ouellet et Bouchard 2017).

Ainsi, sur la base de données rétrospectives collectées à partir de calendriers d'histoire de vie et d'entretiens visant à reconstruire les trajectoires de délinquants impliqués essentiellement dans une criminalité lucrative, l'objet de cette étude est d'examiner s'il existe un lien entre la carrière criminelle passée, le niveau de réussite et le processus de désistement.

### *Désistement du crime*

Pour éviter les problèmes conceptuels, il devient de plus en plus fréquent de concevoir le désistement comme faisant partie d'un processus (Kazemian 2016). Bushway et ses collaborateurs (2001) font référence à un processus graduel plutôt qu'à une transition abrupte à un mode de vie sans délinquance (voir aussi Healy 2010). En ce sens, le désistement du crime se conçoit comme un processus graduel d'arrêt et de maintien de l'abstinence (Maruna 2001). Cette définition tend à faire consensus, mais il en est autrement quant aux théories permettant de l'expliquer (Cid et Marti 2017).

On distingue dans la littérature trois types de facteurs explicatifs : les facteurs ontogéniques, sociogéniques et cognitifs. D'abord, la perspective ontogénique explique le désistement par un processus biologique universel associé à l'âge, à la maturation (Harris 2017). La courbe âge-crime est d'ailleurs une association maintenant bien établie en criminologie (Hirschi et Gottfredson 1983). L'idée est donc que l'âge est un facteur déterminant (Sampson et Laub 2003), résultant en un désistement attribuable directement au vieillissement sans autre facteur intermédiaire.

L'explication sociogénique accorde plutôt une importance aux liens sociaux dans la compréhension du désistement. Selon la théorie principale dans ce champ, le désistement survient à la suite de l'expérience d'un point tournant où l'individu fait le « choix situé » de se mettre en action de manière cohérente avec une opportunité de changement (Laub et Sampson 2003; Sampson et Laub 1993). Ces points tournants sont des modifications des circonstances structurelles ou situationnelles permettant à l'individu un attachement aux institutions conventionnelles comme le mariage et l'emploi (Laub, Nagin et Sampson 1998; Laub et Sampson 1993). Certains auteurs proposent que le délinquant puisse être influencé par le contrôle social formel et informel (F.-Dufour, Brassard et Martel 2015; Meisenhelder 1977), ainsi que par la participation active à la vie citoyenne (Uggen, Manza et Thompson, 2006).

La dernière perspective abordée suppose que le désistement est le résultat d'une transformation cognitive ou identitaire se traduisant par la décision rationnelle de mettre fin à sa carrière (Anderson et McNeill 2019; F.-Dufour et coll. 2015). Paternoster et Bushway (2009) précisent que le changement identitaire est un processus cognitif individuel. En se basant sur les récits de vie d'ex-détenus, Maruna (2001) a fait la lumière sur les changements internes derrière le désistement en montrant que ce qui distingue les délinquants qui se désistent du crime des délinquants persistants est leur script narratif. Le désistement passe par le développement d'une identité pro-sociale et la construction d'un script de la rédemption qui permet de racheter le passé honteux dans un prélude à une vie productive et digne d'être vécue (Maruna 2001). F.-Dufour et Brassard (2014) distinguent trois processus de changement identitaire menant au désistement ; le *converti* endosse une nouvelle identité et devient un bon citoyen malgré son enracinement dans la délinquance, le *repentant* répare une fracture identitaire suite à un écart de conduite et retourne dans le droit chemin et le *rescapé* est sauvé par un bon Samaritain qui lui permet de trouver son identité (F.-Dufour 2013; F.-Dufour et Brassard 2014).

Certains auteurs sont d'avis qu'une intégration des différents courants explicatifs est préférable à la compréhension du désistement (Healy 2017; Rocque 2017). La transformation cognitive ou identitaire ne serait rendue possible qu'avec l'apport de la structure sociale (Giordano 2016 ; Giordano, Cernkovich et Rudolph, 2002; Maruna, Lebel, Naples et Mitchell 2009). Rassemblant toutes les perspectives, Kazemian (2016) propose que ce soit le cumul des évènements de vie, des changements cognitifs et des facteurs biologiques qui mènerait au désistement. King (2013), ayant recours à la perspective du choix rationnel, précise qu'en raison de l'interaction entre l'environnement et le processus décisionnel, les opportunités et la structure sociale sont des éléments nécessaires à la compréhension du désistement. Les délinquants seraient donc sensibles à ce qui leur arrive et les expériences de vie auraient une incidence sur la décision

de se désister. Ceci va dans le sens du modèle proposé par Becker (1968) qui obéit à une prémisse relativement simple : les individus commettent des actes criminels lorsque l'utilité attendue de la perpétration d'un crime l'emporte sur les conséquences attendues de la criminalité (Matsueda, Kreager et Huizinga 2006). Ainsi, il est possible que les éléments de la réussite criminelle puissent contribuer à la compréhension du processus de désistement.

### *Réussite criminelle*

La séquence des crimes que commettent les personnes contrevenantes n'est pas constituée d'événements isolés ou de coïncidences fortuites, mais d'épisodes interreliés de choix successifs qui poursuivent les mêmes finalités (Hochstetler 2002). On présuppose que les délinquants sont des êtres rationnels dont l'implication dans le crime est essentiellement motivée par la recherche de bénéfices (Becker 1968; Ehrlich 1973; McCarthy 2002). Bien que ces bénéfices puissent prendre différentes formes (Pogarsky, Roche et Pickett 2017), la majorité des crimes sont motivés par l'appât du gain (Uggen et Thompson 2003). Ainsi, le concept de la réussite criminelle se veut large dans sa définition et tient compte des finalités poursuivies dans la délinquance. Ce concept peut se mesurer tant par des indicateurs objectifs que subjectifs.

La réussite criminelle a été étudiée par le biais des revenus générés des activités criminelles (Loughran, Nguyen, Piquero et Fagan 2013; McCarthy et Hagan 2001; Morselli et Tremblay 2004; Nguyen et Bouchard 2013; Nguyen et Loughran 2017; Nguyen, Loughran, Paternoster, Fagan et Piquero 2016; Ouellet et Tremblay 2014; Uggen et Thompson 2003), de la position d'entrée d'un trafiquant de drogue dans la chaîne de distribution (Wang 2013), du paiement en nature (Nguyen et Bouchard 2013), de l'impunité (Bouchard et Nguyen 2010; Kazemian et Le Blanc 2007; Ouellet et Bouchard 2017), de la perception de succès (Brezina et Topalli 2012; Laferrière et Morselli 2015) ou même du statut/réputation dans les milieux criminels

(Décary-Héту et Dupont 2013; Tremblay, Charest, Charette et Tremblay-Faulkner 2016; Tremblay et Morselli 2000). Ces travaux révèlent l'existence d'une forte asymétrie quant au niveau de réussite dans le crime entre les délinquants et indiquent qu'au sein des trajectoires individuelles, la réussite fluctue à travers le temps. Ces variations inter et intra-individuelles sont expliquées par une exposition différentielle à des circonstances de vie (conventionnelles et déviantes), et par les ressources et les compétences que les délinquants peuvent mobiliser.

Cependant, peu d'études nous informent sur les circonstances et la chaîne causale expliquant les variations de la réussite criminelle. Pourtant, il a déjà été démontré que la réussite criminelle pouvait aider à mieux comprendre les différents paramètres de ces carrières (Loughran et coll. 2012; Ouellet 2018; Shover et Thompson 1992). Une meilleure connaissance de la séquence des événements significatifs et des facteurs qui influencent les variations de la réussite criminelle est souhaitable, car il est possible que des transitions et des points tournants précèdent les moments décisifs de la carrière criminelle (Ouellet et Tremblay 2014), y compris le désistement de ces carrières.

### *Parcours de vie et choix rationnel*

La perspective des parcours de vie s'intéresse à l'influence des événements de vie dans la compréhension des trajectoires individuelles, aux transitions et aux points tournants qui ont le pouvoir de réorienter les trajectoires (Sampson et Laub 1993). Il s'agit d'une perspective qui considère une multitude d'influences pouvant façonner les carrières criminelles (Piquero et Mazerolle 2001; Thornberry 1997). Elle présuppose que les personnes contrevenantes sont des êtres rationnels, que l'effet rétroactif de leurs choix va avoir une incidence probante sur la décision d'arrêter ou de poursuivre les activités criminelles. Autrement dit, il est probable que le désistement n'ait pas la même signification et ne s'organise pas de la même manière pour les



individus dont la trajectoire criminelle était ponctuée d'échecs (p. ex. arrestations et incarcérations multiples) en comparaison aux individus qui ont atteint un certain niveau de performance dans leurs activités criminelles (p. ex. impunité, revenus criminels appréciables). La réussite criminelle pourrait ainsi façonner la carrière criminelle et sa conclusion. Les perspectives théoriques des parcours de vie et du choix rationnel apparaissent donc fécondes à la compréhension du processus de désistement. Elles donnent aux individus un rôle actif dans la décision de se désister ou de continuer à commettre un crime.

La prémisse de cette recherche est que le sens et la dynamique du processus de désistement dépendent des paramètres de carrière criminelle antérieure, en particulier du niveau de succès atteint dans les activités criminelles. Ce projet peut favoriser la compréhension des points tournants dans les carrières criminelles, des processus expliquant la continuité et l'abandon, et ainsi guider le développement de programmes de réinsertion sociale.

## **Méthodologie**

### *Participants*

Afin d'examiner si la réussite criminelle a une incidence sur le processus de désistement, 15 individus résidant dans la province de Québec ont été interviewés entre 2015 et 2016. L'objectif principal était essentiellement de laisser les participants « raconter leur histoire ». La méthodologie déployée dans ce projet s'inspire largement de celle utilisée par Maruna dans son étude de 2001. Cette proximité méthodologique permet de faire des parallèles et des comparaisons. Les entrevues planifiées ont duré environ 2 heures et comprennent un court questionnaire visant à colliger les informations sur les paramètres de la carrière criminelle passée.

Pour être sélectionnés, les participants devaient s'identifier comme ayant mis fin à leur carrière criminelle depuis au moins 1 an<sup>1</sup>. Ils devaient avoir eu une implication criminelle soutenue et régulière en étant actifs sur une base quasi mensuelle durant au moins deux ans. L'essentiel des crimes qu'ils avaient commis devait être des crimes lucratifs (p. ex. vol qualifié, trafic de drogue, fraude, etc.).

Le type d'échantillonnage par cas unique a été privilégié dans cette étude, l'intérêt étant dirigé vers les récits autobiographiques, il s'agit donc d'un échantillon d'acteur (Pires, 1997). Plusieurs stratégies de recrutement ont été déployées. Le projet a été annoncé sur les réseaux sociaux (N = 5). Des participants ont été sollicités par l'entremise des partenaires de l'École de criminologie de l'Université de Montréal (milieux d'intervention et anciens étudiants) (N = 6). Les participants rencontrés ont été utilisés comme source d'identification d'autres participants (N = 4), selon la technique d'échantillonnage en boule de neige.

Principalement des hommes (93 %), les participants ont en moyenne 38,3 ans. Tous francophones, ils sont majoritairement canadiens (87 %) et célibataires au moment de l'entrevue (67 %). Quant au niveau d'éducation, 20 % des participants n'avaient pas terminé leurs études secondaires, 13 % avaient un diplôme d'études secondaires, 50 % avaient un diplôme d'études professionnelles ou collégiales, et 20 % avaient un diplôme universitaire. Il convient de noter que 60 % de l'échantillon ont travaillé moins de la moitié de leur vie d'adulte.

### *Instruments et procédures*

Deux méthodes de recherche complémentaires ont été utilisées : questionnaire basé sur les calendriers d'histoire et de vie et entretien semi-dirigé.

---

<sup>1</sup> Ce critère est similaire à celui utilisé dans l'étude de Maruna (2001).

Puisqu'on s'intéresse au lien entre les paramètres de la carrière criminelle et le processus de désistement, des informations détaillées sur l'ensemble de la carrière criminelle, et sur le contexte et les circonstances de vie ont été colligées via un court questionnaire par la méthode des calendriers d'histoire de vie. De nombreuses études ont démontré la validité et la fiabilité des données résultant de cette méthode (Axinn, Pearce et Ghimire 1999; Caspi et coll. 1996; Sutton, Bellair, Kowalski, Light et Hutcherson 2011). Les calendriers d'histoire de vie sont utilisés pour décrire les parcours individuels et délimiter les différentes trajectoires d'intérêt. Offrant des avantages indéniables dans la collecte de données rétrospectives, ils améliorent la qualité des données en aidant les participants à synchroniser visuellement et mentalement plusieurs types d'événements (Freedman, Thornton, Camburn, Alwin et Young-DeMarco 1988).

L'instrument développé pour ce projet se divise par thèmes et inclut sur une base annuelle, différentes trajectoires composant le parcours de vie des participants (de l'enfance au moment de l'entretien). Il a fallu en moyenne 30 minutes pour remplir ce court questionnaire. Cette méthode de recherche est adaptée à la structure de la mémoire autobiographique, au stockage séquentiel et hiérarchique de la mémoire, facilitant le rappel des événements (Belli 1998). Ainsi, il est privilégié de débiter par les événements les plus faciles à se remémorer pour se diriger successivement vers ceux qui sont plus difficiles à se rappeler. Les thèmes suivants ont été sélectionnés pour leur pertinence théorique : les événements de vie importants, le cheminement professionnel, l'historique des relations conjugales et des parcours criminel et judiciaire. En plus de faciliter le rappel des événements de vie, l'instrument développé s'est également avéré utile dans les récits autobiographiques, fournissant aux participants des repères pour organiser et structurer leur histoire.

Suivant ce court questionnaire, des entretiens semi-dirigés ont été menés. Le but de ces entretiens est de laisser les participants « raconter leur histoire ». L'étude des récits de vie est une

méthode qualitative visant à reconstruire l'expérience subjective du participant autour d'une identité narrative (Josselson et Lieblich 1993; Maruna 2001; McAdams 1985). Le point d'intérêt n'est pas tellement dans les faits qui sont dans le récit, mais dans le sens que l'individu attache à ces faits (Maruna 2001). Les récits narratifs des participants offrent un regard rétrospectif sur des événements passés dans le parcours de vie et sur le sens attribué à ces événements.

La conduite des entretiens a été facilitée par l'utilisation d'une grille d'entretien contenant les thèmes principaux et secondaires à aborder : la trajectoire de vie générale, le parcours criminel, le succès criminel, le désistement du crime, le maintien du désistement et le changement d'identité (si mentionné lors de l'entretien)<sup>2</sup>.

### *Stratégie d'analyse*

D'une part, les données des calendriers d'histoire de la vie sont utilisées principalement à des fins descriptives. D'autre part, en se basant sur les récits de vie narratifs, l'idée est d'examiner si les faits saillants de la carrière criminelle ont une incidence dans le processus de désistement. Une analyse phénoménologique des transcriptions des entretiens semi-directifs visait à identifier les thèmes récurrents et leur importance dans le discours des participants. Cette analyse a permis d'organiser les thèmes identifiés dans une grille pour faciliter le codage ultérieur des données (Paillé et Mucchielli, 2012). À cette analyse a été juxtaposée une lecture verticale des entretiens (Sandelowski, 1995), en gardant la logique propre à chaque participant, et horizontale (Copes, 2010), pour établir la relation avec les autres entretiens. Pour optimiser l'analyse et réduire le biais, les auteurs ont analysé indépendamment une partie des transcriptions avant de comparer et d'affiner les thèmes pour trouver un consensus. Il importe également de préciser qu'un esprit de

---

<sup>2</sup> La consigne de départ était : *Au cours de l'entretien, j'aimerais que nous abordions les thèmes suivants : votre trajectoire/histoire de vie, votre parcours criminel, votre succès criminel, votre désistement, le maintien de votre désistement ainsi que les changements survenus dans votre vie. En ayant en tête les thèmes suivants, pouvez-vous me parler de votre vie jusqu'au moment où vous avez cessé vos activités criminelles ?*

quantification a été utilisé dans l'analyse de contenu, celui-ci permet de mettre en lumière des distinctions entre des sous-groupes d'individus ces regroupements ont ensuite été examinés plus en profondeur (Morgan, 1993).

## **Résultats**

Pour mieux comprendre comment le passé peut influencer ou diriger la sortie du crime, il importe d'avoir un portrait de la carrière criminelle. Ce regard rétrospectif passe inévitablement par la description des paramètres de ces carrières, du parcours judiciaire, et du niveau de réussite criminelle. Il est proposé ensuite d'examiner les détails du processus de désistement.

### *Paramètres de la carrière criminelle*

Le paradigme de la carrière criminelle veut que le comportement criminel s'insère dans une séquence dont le début est identifiable, que l'évolution de l'activité criminelle est propre à chaque individu, et que l'ensemble de ces carrières prennent fin à un certain moment (Piquero et coll. 2007). Bien que le court questionnaire permette de situer l'âge au premier crime à 17,5 ans en moyenne, plusieurs des individus se réfèrent à l'activation de la carrière criminelle comme s'insérant davantage dans un processus. Ce résultat rejoint l'argument que la délinquance s'insère dans une trajectoire comportementale qui s'établit au fil du temps (Thornberry, 1997). Les histoires de vie diffèrent passablement d'un individu à l'autre, mais des circonstances récurrentes sont identifiées comme ayant eu une incidence sur ce processus d'activation. Les individus rencontrés identifient plus spécifiquement le contexte familial, l'influence des pairs délinquants, et la consommation d'alcool et de drogues.

#### Participant 1 (Trafic de stupéfiants et vols, cessé depuis 3 ans)

*Je me rappelle mon premier vol à 5 ans. Mon père nous amène dans le quartier riche de (ville), ... là on nous explique aux trois enfants qu'est-ce qu'on s'en va faire là. On ne s'en va pas faire un vol, on s'en va rendre service à des enfants en prenant leur bicyclette à pédales pour qu'eux autres ils en aient des plus beaux le*

*lendemain parce que leurs parents sont riches. J'ai été éduqué à la manière de Robin des Bois un peu, t'sais...*

La majorité des participants évoquent des causes multiples pour expliquer l'amorce de leur carrière criminelle, qu'elle s'explique par l'enchaînement de divers événements ou circonstances dont l'ordre varie selon les individus. La carrière criminelle des individus rencontrés durait en moyenne 15 ans. Les participants ont perpétré en moyenne 2,4 types d'activités distincts, variant entre 1 et 5 types de crimes. Une proportion importante (33 %) s'est spécialisée dans une seule forme de criminalité. Les formes les plus communes sont : la revente et la distribution de drogue (80 %), le vol (40 %), le cambriolage (40 %), le vol qualifié (27 %) et la fraude (20 %). Quant au parcours judiciaire, à l'exception d'un seul participant, l'ensemble des participants ont fait l'objet d'au moins une arrestation, le nombre d'arrestations variant entre 1 et 8. La majorité (87 %) a été incarcérée et le nombre total d'années d'emprisonnement varie entre 1 et 25 ans.

Il s'agit donc d'individus possédant une vaste expérience dans le crime. Ce portrait n'a pas la prétention de situer la représentativité de l'échantillon : il ne l'est pas. Ces paramètres des carrières criminelles vont plutôt servir à contextualiser le désistement.

### *Réussite criminelle*

Dans cette recherche, un intérêt particulier est dévoué à l'incidence du succès dans le crime. Comme la réussite criminelle peut se mesurer de diverses manières (Brezina et Topalli, 2012 ; Laferrière et Morselli, 2015), il importe d'examiner comment les participants mesurent et perçoivent leur succès.

L'ensemble des individus de l'échantillon considèrent avoir eu du succès dans le crime. À la question « *Comment évaluez-vous votre succès criminel ?* », la majorité se référait aux revenus criminels (11/15), et les autres abordaient plutôt l'évitement des conséquences légales (4/15). En regard des informations obtenues par le biais des calendriers d'histoire de vie, on constate que pour

les individus rencontrés, les revenus générés par le crime sont considérables, les revenus totaux pour l'ensemble de la carrière criminelle s'élevant en moyenne à un peu moins d'un million de dollars (972 735,71 \$). Si l'on considère la durée des carrières criminelles, ceci équivaut à un revenu criminel annuel moyen de 106 728,71 \$.

Bien que les participants aient presque tous été en contact avec le système judiciaire, ils considèrent les expériences d'impunité comme une facette de leur succès. L'étude de Brezina et Topalli (2012) révèle que de nombreux délinquants maintiennent un sentiment de compétence criminelle malgré les arrestations, les condamnations et les incarcérations. Le délai entre l'entrée dans la délinquance et le premier contact avec les autorités, et les probabilités objectives d'être interceptés (basé sur le volume des crimes commis versus les conséquences reçues) sont pour les participants des indicateurs de succès.

Participant 6 (Trafic de stupéfiants, cessé depuis 1 an)

*Le fait de ne m'être jamais fait pigner était une victoire pour moi, parce que je voyais le monde se faire arrêter à tout bout de champ, sur les coins de rue, ils se faisaient souvent arrêter (...)*

Participant 9 (Trafic de stupéfiants et vols de véhicule, cessé depuis 2 ans)

*Je ne me suis jamais fait arrêter pour ça [vente de drogue]. Pourtant, je travaillais chaque jour, dans la même ville, avec le même véhicule, je voyais les mêmes clients... répétition par répétition (...). Tu te sens invincible quand tu ne te fais pas pigner : " Criss, je suis bon, j'vais continuer ".*

Outre ces deux dimensions objectives de la réussite criminelle, certains participants se réfèrent à leur position et à leur réputation dans les réseaux criminels, et aux compétences criminelles acquises. Tous les participants ayant fait partie d'un groupe criminalisé (6/15) perçoivent les caractéristiques du réseau et l'importance de leur position dans celui-ci comme des signes de leur succès. Les ressources et les habiletés individuelles mises à profit dans les activités criminelles sont donc considérées dans l'évaluation du succès criminel (8/15). La capacité à exécuter certains délits et leur efficacité par rapport aux autres sont des marques de valorisation.

Participant 2 (Trafic de stupéfiants et vols de véhicule, cessé depuis 7 ans)

*Je portais ce monde-là, j'engageais ce monde-là. Faque personnellement je ne faisais pas de job. Je faisais juste le pivot entre l'achat et la redistribution. C'était vraiment quelque chose de facile, mais ouais, c'était trop payant pour ce que je faisais. Je ne faisais rien... Je travaillais genre 1 heure par jour... Je disais allo-bye puis c'était fini.*

Participant 11 (Trafic de stupéfiants et vols par effraction, cessé depuis 2 ans)

*J'étais connu dans le milieu, le monde savait que je pouvais ouvrir n'importe quelle porte (...) parce que même les policiers me le disaient : "on a jamais eu un gars comme toi, qui voles autant que toi", et moi j'étais fier de ça !*

Le discours des participants va dans le sens des mesures déployées dans les travaux sur la réussite criminelle : la définition de la réussite criminelle n'est pas unidimensionnelle (Brezina et Topalli 2012), mais repose sur plusieurs dimensions objectives et subjectives. Les résultats obtenus permettent de mettre en évidence l'influence de certaines de ces dimensions par rapport à d'autres dans la conception du succès dans le crime, soulignant l'importance accordée aux revenus criminels. Ces résultats montrent aussi que les participants de l'étude sont sensibles aux expériences d'impunité et au capital social et humain qu'ils ont su développer durant leur carrière criminelle. Étant source de valorisation la réussite criminelle contribue au choix de poursuivre la carrière criminelle et retarde donc l'enclenchement du processus de désistement.

### *Processus de désistement*

Les entretiens montrent que plusieurs chemins peuvent mener au désistement du crime. On s'intéresse ici plus particulièrement à la manière dont ce processus s'est enclenché et à la façon dont s'est opéré le maintien du désistement.

Une des principales questions d'entretien sur la thématique du désistement visait à interroger les participants sur les événements ou les points tournants qui sont susceptibles d'avoir favorisé l'arrêt des activités criminelles. Les points tournants sont des changements internes ou des changements au niveau des émotions ou des attitudes qui peuvent ne pas être immédiatement identifiables ou observables par les autres, ou même par l'individu sur le moment. Plusieurs participants (11/15) identifient clairement des points tournants; les autres (6/15) expliquent l'arrêt du crime comme quelque chose qui s'est imposé graduellement au fil du temps. Comme ces événements et ces circonstances rejoignent pour l'essentiel les points tournants identifiés par les



autres, il apparaît justifié d'aborder, et ce, pour l'ensemble des participants, les facteurs qui ont contribué à la décision d'interrompre leur carrière criminelle.

Deux types de circonstances sont plus régulièrement associés à l'amorce du processus de désistement. Les liens familiaux sont le plus souvent évoqués par les participants comme facteur déterminant. Le soutien des parents ou la relation avec les enfants (lorsqu'ils en ont – 6/15) sont considérés comme étant un facteur clé à l'amorce du processus de désistement. Pour d'autres, ces relations sont essentielles au maintien de l'abstinence au crime. Ces résultats vont dans le sens de ceux de l'étude de Walker et ses collègues (2017) portant sur la trajectoire de 318 délinquants sexuels qui montrent les effets durables des liens familiaux sur le comportement délinquant au fil du temps, que la famille joue un rôle central dans le désistement. L'extrait suivant montre bien l'importance de ces relations dans le maintien du désistement :

Participant 6 (Trafic de stupéfiants, cessé depuis 1 an)

*Mes parents venaient me voir toutes les fins de semaine, c'est comme une demi-journée prise pour ça, le stress pour eux, et quand tu regardes tout ça, tu vois les pour et les contres, je me disais que ça ne vaut pas la peine. (...) quand tu appelles ta mère à Noël et elle part à pleurer, tu vois bien que tu lui as fait de la peine... son gars en prison à Noël...*

Ceci contraste avec la position de Thornberry (1997) qui soutient que les délinquants, par leur choix de vie, ont souvent rompu ces liens familiaux. Le résultat obtenu ici s'explique potentiellement par la nature des crimes commis par les participants rencontrés : ils n'ont pas commis des crimes suscitant une forte désapprobation sociale (p. ex. crimes violents, sexuels ou sadiques), mais des crimes à but lucratif dont la compréhension des mobiles est plus accessible.

Le deuxième type de circonstances renvoie aux contacts avec l'appareil de justice. À la différence des participants de l'étude de Maruna (2001) dont les trajectoires sont marquées par plusieurs allers/retours en détention, trois participants de cette étude n'ont jamais été incarcérés et près de la moitié ont connu moins de 2 épisodes d'incarcération. Ainsi, pour plusieurs participants, ces épisodes d'insuccès les ont conscientisés quant aux conséquences d'une vie empreinte de crime. Cette prise de conscience transparaît dans la peur de décevoir ou de faire porter le poids de

leur incarcération à leurs proches, et dans la peur d'avoir une sentence plus sévère en cas de récidive.

Participant 11 (Trafic de stupéfiants, cessé depuis 1 an)

*Et les conséquences qui peuvent arriver, je suis ben plus conscient de ça les conséquences (...) À qu'est-ce que j'ai fait aux autres (...). Tu ne veux plus refaire vivre ça non plus... c'est pas mal dans les pour du pourquoi je ne suis pas retourné là-dedans. Le gros c'est beaucoup la famille, t'sais moi je l'ai eu la prise de conscience.*

D'un côté, la réussite criminelle peut favoriser la continuité de la carrière criminelle et de l'autre, l'échec peut inciter la sortie de cette carrière, par la prise de conscience associée à l'expérience directe de la sanction.

Force est de constater que le poids du style de vie criminel comme la réussite criminelle teintent l'intégralité du processus de désistement. L'ensemble des participants perçoivent leur réussite criminelle comme un obstacle au maintien de l'abstinence au crime. Plusieurs mentionnent avoir dû se résigner à un style de vie plus modeste étant incapables, faute d'opportunités légitimes, de maintenir la vie fastueuse qu'ils avaient grâce aux revenus criminels. Ayant connu du succès dans le crime, les participants ont dû, durant le processus de désistement, ajuster leurs attentes ou leurs aspirations face à la vie post-carrière criminelle.

Participant 13 (Trafic de stupéfiants et vols, cessé depuis 1 an)

*Si tu commets des crimes, c'est pour l'adrénaline, le power et l'argent. C'est fort l'argent. Tu crées une dépendance à ça (...). Aujourd'hui, je fais beaucoup moins d'argent (...). Je n'ai pas autant d'argent, mais... ça j'ai encore de la misère avec ça.*

Participant 2 (Trafic de stupéfiants et vols de véhicule, cessé depuis 2 ans)

*C'est un mode de vie assez difficile, assez stressant aussi (...). C'est sûr qu'il y a les revenus, mais t'sais regarde c'est soit vivre à 200 000 par année avec le stress pis mourir d'une crise cardiaque à moins de 30 ans ou vivre à 30-40-50 000 par année avec une job que tu aimes (...)*

Les analyses réalisées pour mieux comprendre et décrire le processus de désistement mettent en évidence deux processus distincts. Ceux-ci apparaissent lorsque l'on met en perspective le processus de désistement avec l'ensemble de la carrière criminelle.

Le premier processus (groupe 1) regroupe 6 participants. Ces derniers ont suivi un type de trajectoire s'inscrivant dans un parcours plus classique et bien documenté en criminologie, marquées par de nombreux facteurs de risque (p. ex. supervision parentale déficiente, pauvreté,

pairs délinquants), une initiation hâtive au crime (13,3 ans en moyenne), des problèmes de consommation et de longs épisodes d'incarcération (8,8 ans en moyenne). Ils ont connu une vaste carrière criminelle (22,2 ans en moyenne), durant laquelle ils se sont impliqués en moyenne dans 3 formes de crimes. Quant à leur réussite criminelle, ils ont généré en moyenne un revenu criminel annuel de 62 850 \$ (minimum 9 847 \$; maximum 96 000 \$) et ont été l'objet de 4,2 arrestations. Ils se distinguent aussi par une criminalité alimentée par les opportunités disponibles et motivée par le mode de vie criminel. Ainsi, la précocité, le style de vie adopté et les sanctions reçues ont hypothéqué leurs opportunités légitimes post carrière criminelle. Ils sont peu scolarisés et possèdent très peu d'expérience de travail.

Les individus de ce groupe se démarquent par l'identité criminelle qu'ils ont rapidement endossée. Cette citation montre bien comment les activités criminelles ont façonnées l'identité : « *Moi ça fait longtemps que je me disais, assume ce que tu es (un criminel) dans la vie. C'était ma vie, le crime était ma vie, c'était les conséquences de mes actes.* » (Participant 14; Vols qualifiés, cessé depuis 7 ans). Le désistement de ces 6 participants s'apparente à celui décrit par Maruna (2001) et à celui qui marque la trajectoire des *convertis* dans l'étude de F.-Dufour et Brassard (2014). Ils ressemblent aux délinquants de ces études dans la mesure où un processus graduel les a menés à un changement identitaire ou à déconstruire l'image qu'ils avaient d'eux-mêmes. Un participant l'exprime clairement : « *Au final, je ne suis pas comme ça (un criminel), je suis un bon gars. À force de me le faire dire, j'ai fini par le croire.* » (Participant 1; Trafic de stupéfiants et vols, cessé depuis 3 ans). Le désistement passe nécessairement par l'adoption d'une nouvelle identité sociale pour ces individus.

Leur processus de désistement a été favorisé par la participation à des programmes et à des thérapies visant dans bien des cas à traiter les problèmes de dépendances aux psychotropes. Une amélioration dans les relations avec les membres de leur famille (parents et enfants) est aussi

mentionnée par certains comme une source importante de motivation au maintien du désistement. Pour ces participants, on remarque aussi l'importance de l'emploi dans ce processus. Certains ayant poursuivi une carrière criminelle motivée par l'appât du gain ont développé au fil du temps un train de vie, des attentes et des besoins nécessitant des sommes considérables d'argent. Le désistement du crime et son maintien dépendent alors des ressources financières disponibles, donc de l'emploi qu'ils occupent dans un contexte où les emplois auxquels ils ont accès sont limités. Que ce soit les relations avec la famille, la participation à des programmes/thérapies ou l'emploi, le levier au désistement et à son maintien repose sur des facteurs externes (Zamble et Quinsey, 1997). Que le processus soit induit par des éléments extérieurs fragilise le désistement et son maintien. Des embuches vécues dans les sphères énoncées pourraient faire basculer ce processus et signifier un retour au crime. Ils ont connu de longues carrières et ont eu du succès dans le crime, ils conçoivent donc le crime comme une alternative en cas de problème. Le désistement ici ne tient donc qu'à un fil, leur identité criminelle n'étant pas définitivement abandonnée, mais plutôt mise en veille.

Participant 4 (Trafic de stupéfiants, cessé depuis 4 ans)

*Présentement, je n'y pense pas [à retourner dans le crime], mais j'ai encore des amis là-dedans et moi j'ai toujours été là-dedans. (...) Si mettons du jour au lendemain je tombe dans la rue... Écoute là je peux te dire que je travaillerais, mais qu'il y aurait peut-être des à côté [revenus criminels]. Mais je n'y ai jamais pensé encore... mais t'sais ça serait envisageable. Tu n'es jamais guéri de ça. (...) C'est une drogue [l'appât du gain]. Moi, je sais que je ne serai jamais pauvre dans ma vie parce qu'il y a toujours des solutions.*

Le deuxième processus (groupe 2) regroupe la majorité des participants (9/15). Ces individus se démarquent par leur entrée tardive dans la délinquance (20,3 ans en moyenne), mais aussi par le fait que plusieurs ont occupé un emploi légitime avant de se lancer dans le crime. Leur carrière criminelle a duré en moyenne un peu plus de 10 ans et ces participants se sont impliqués dans 2 sphères d'activités criminelles durant ladite carrière. Fait particulier, l'ensemble de ces participants ont été impliqués dans le trafic de stupéfiants (vente ou distribution). La fréquence des arrestations (3,8 en moyenne) est similaire à celle des participants de l'autre groupe, ils ont toutefois passé beaucoup moins de temps en incarcération (4,2 ans contre 8,8 ans). Les revenus

criminels annuels amassés par les participants de ce groupe (126 230,33 \$ en moyenne, minimum 51 428 \$; maximum 200 000 \$) représentent le double de ceux cumulés par les autres. Ils se démarquent aussi par leur vision de la réussite criminelle qui ne se limite pas seulement aux revenus criminels générés.

Pour ces participants l'implication dans le crime ne s'explique pas seulement par l'attrait financier, mais aussi par la reconnaissance de la part des autres et par le capital humain cumulé. Ils se valorisent par le réseau qu'ils ont su constituer, par la réputation et par les compétences criminelles acquises. Bien qu'ils aient eu du succès dans le crime, les difficultés quant à l'utilisation des gains criminels sont vécues comme un obstacle à la poursuite de la carrière criminelle (impossibilité d'économiser sans éveiller des soupçons et l'obligation de blanchir ou encore de dépenser l'argent - fête ou jeux de hasard).

Pour ces délinquants, le processus de désistement et son maintien sont plus simples. N'ayant jamais adopté une identité criminelle, ils n'auront pas à procéder à un changement identitaire. L'extrait suivant montre bien cette vision des choses :

Participant 2 (Trafic de stupéfiants et vols, cessé depuis 7 ans)

*T'sais moi je vais être honnête avec toi, je ne me considère pas comme un criminel pis les personnes qui étaient avec moi [co-délinquants] vont te dire la même chose. On était toutes des bonnes personnes pis t'sais je veux dire on a fait des niaiseries, mais t'sais il n'y a jamais personne qui a été blessé.*

À l'instar des *repentants* dans l'étude de F.-Dufour et Brassard (2014), ces individus devront plutôt réparer la fracture identitaire créée par leur carrière criminelle, ils devront redevenir les individus qu'ils étaient avant de commettre des délits. De plus, qu'ils n'aient jamais abandonné les valeurs de la société conventionnelle, mais aussi par le fait qu'ils soient plus instruits et qu'ils possèdent une expérience de travail légitime (précédent leur entrée dans le crime) facilitent grandement la réinsertion sociale de ces individus. Dans la littérature, on reconnaît que les personnes contrevenantes dont l'entrée dans la criminalité s'est faite tardivement se démarquent de ceux qui ont adopté un parcours plus commun, notamment dans leur rapport à la société (Moffitt, 1993). Il importe également de mentionner que ces participants croient que les compétences criminelles

acquises durant leur carrière criminelle (p. ex. habiletés entrepreneuriales) se transfèrent et facilitent le retour à la vie conventionnelle.

À la différence des participants du groupe 1, les racines du processus de désistement sont davantage internes. Ces individus se sont davantage approprié cette résolution. Ils vont orchestrer leur réforme dans l'optique de combler les diverses sources de valorisation associées à la vie criminelle. Ainsi, bien que le travail légitime occupe une place prépondérante, ils soulignent l'importance de se fixer d'autres défis (p. ex. suivre des cours à l'université, fonder une entreprise) dans leur retour à la vie conventionnelle, ces défis étant selon eux plus décisifs que la rémunération dans leur maintien de l'abstinence.

Participant 2 (Trafic de stupéfiants et vols, cessé depuis 7 ans)

*C'était pas une question d'argent [la raison pour laquelle il s'est initié au crime]... L'argent tu en as, tu en n'as pas, tant que tu en as assez c'est pas grave. Mais moi c'est parce que j'aime le défi, c'est vraiment principalement pour le défi [qu'il a commencé à commettre des délits] pis là, j'ai un nouvel emploi [alors il va chercher le défi ailleurs] (...). Mais il y a aussi quelque chose de valorisant. Je veux dire, c'est important d'aimer ce que tu fais pis c'est important que ça te valorise.*

Contrairement au premier processus décrit, le désistement de ces délinquants apparaît comme étant durable, la résolution étant plus solidement ancrée et parce qu'ils sont davantage outillés au retour la vie conventionnelle. On pourrait penser que les différences mises en évidence reflètent simplement le fait que les individus du deuxième groupe sont plus avancés dans leur processus de désistement. Dans les faits, au moment de l'entretien, ils avaient cessé leurs activités criminelles depuis moins longtemps que les individus du premier groupe (3,2 ans contre 7,3 ans).

Les résultats présentés mettent en évidence deux parcours distincts, mais aussi l'intérêt des expériences passées et du déroulement de la carrière criminelle dans la compréhension du désistement et de son maintien.

## **Discussion**

Cette étude visait à mieux comprendre le processus de maintien du désistement criminel. Une attention particulière était vouée au sens et à la dynamique de ce processus, une volonté était également destinée à observer si les paramètres de la trajectoire criminelle modulaient le désistement du crime et son maintien. Il est à noter que peu d'études empiriques ont exploré le lien existant entre ces caractéristiques et le désistement. D'ailleurs, nombreuses études portant sur la fin des carrières criminelles sélectionnent leurs participants sur la base de critères relatifs au désistement (p. ex. durée de l'abstinence au crime), n'ayant que peu de considération sur l'intensité ou la nature de l'investissement dans le crime. Dans cette étude, des critères relatifs au désistement et à la carrière criminelle ont été utilisés pour la sélection des participants. L'implication criminelle et ce que les individus retirent de cet investissement apparaissent comme nécessaires dans la compréhension de la réinsertion sociale, ces éléments pourraient permettre de mieux anticiper les défis, mais aussi d'adapter ce retour à la société selon le parcours criminel poursuivi. L'une des contributions de la présente étude est de s'être penchée sur le processus du désistement dans un échantillon homogène de délinquants impliqués presque exclusivement dans une criminalité lucrative. Cette étude s'est aussi intéressée à la finalité derrière les crimes commis et s'est dotée d'un outil afin de colliger les informations sur les différents paramètres de la carrière criminelle. L'intérêt de considérer la finalité derrière les activités criminelles a déjà été démontré pour expliquer la décision des délinquants de poursuivre ou de cesser leurs activités illicites (Hochstetler 2002; Ouellet et Tremblay 2014).

Les résultats de la présente étude offrent une contribution empirique aux connaissances sur le désistement criminel. L'examen des facteurs à l'origine de l'amorce et du maintien du désistement valide l'idée qu'il existe plusieurs chemins menant au désistement. D'une part, les deux types de circonstances associés à l'amorce du processus de désistement par les participants sont les liens familiaux et le contact avec l'appareil de justice, soit deux facteurs externes. Les

thèses avancées par les auteurs qui s'inscrivent dans le courant de type sociogénique permettraient donc de comprendre l'initiation du processus de désistement; l'amorce se produirait en réponse à l'influence du contrôle social formel et informel (F.-Dufour et coll. 2015; Meisenhelder 1977). D'autre part, les résultats indiquent que le maintien du désistement serait favorisé par des changements internes, soit une fatigue du mode de vie criminel et un ajustement des attentes par rapport à sa réussite personnelle. Ces mécanismes font plutôt échos aux théories du changement cognitif et identitaire où l'origine du facteur influençant le désistement se trouve au niveau de l'individu (F.-Dufour et coll. 2015; Maruna 2001; Paternoster et Bushway 2009). Bien qu'il soit tentant de conclure que des facteurs de différentes natures entrent en jeu à différentes étapes du processus du désistement, soit les facteurs externes dans l'amorce du processus et des facteurs plutôt internes pour son maintien, les résultats quant aux deux parcours de désistement observés permettent de constater que ce n'est pas si simple.

Dans la première trajectoire, on observe qu'un changement identitaire se produit pour des délinquants ayant endossé une identité criminelle. Tout comme l'ont constaté Maruna (2001) et F.-Dufour et Brassard (2014), le maintien du désistement pour ces individus implique l'adoption d'une nouvelle identité favorisée par des relations familiales positives, un emploi ou la participation à des programmes. Ainsi, bien que le changement identitaire soit un facteur interne permettant de maintenir le désistement, ce dernier n'est rendu possible que par la présence de leviers de changement présents dans la structure sociale comme le suggère Giordano et coll. (2002) (voir aussi Cid et Marti 2017; Maruna et coll. 2009). Notons que l'échantillon de cette étude se distingue de celui étudié par Maruna (2001) quant à la dernière étape du processus de changement identitaire, soit le besoin de redonner à sa communauté. Il est probable que le sentiment de culpabilité et de repentance soit moindre pour les délinquants ayant principalement été impliqués



dans une criminalité lucrative où bien souvent, il s'agit de crimes consensuels (p. ex. revente ou distribution de drogue) ou de crimes sans contact direct avec une victime.

Le deuxième type de trajectoire de désistement observé dans cette étude, qui correspond à la majorité des délinquants rencontrés, a plutôt des racines internes. Le processus est plus simple pour ces délinquants qui n'effectuent pas de réel changement identitaire, mais réparent leur identité entachée par la délinquance. Ils sont en mesure d'être plus autonomes dans leur démarche de changement, donc moins dépendants de forces externes. À la lumière de ces résultats, on constate que les auteurs favorisant les perspectives multiples (biologiques, cognitives et sociales) dans la compréhension du processus de désistement ont vu juste puisqu'on observe que les résultats concordent avec des courants théoriques différents selon les deux types de trajectoires observées (Kazemian 2016).

Cette recherche a aussi permis d'observer l'existence d'un lien étroit entre le début de la carrière criminelle, sa durée et le processus de désistement. Par exemple, pour les délinquants dont l'entrée dans le crime a été plus précoce (groupe 1), la carrière criminelle a été plus longue, le désistement plus complexe et plus précaire. À l'inverse, les délinquants qui ont entrepris leur carrière criminelle plus tardivement (groupe 2) se sont investis dans le crime moins longtemps, en sont sortis plus aisément et avec davantage d'assurance sur le maintien de l'abstinence au crime. Ceci démontre que le parcours emprunté dépend, du moins en partie, des expériences passées. Cette association peut s'expliquer par la perspective théorique des parcours de vie, par les principes de continuité cumulative et d'autosélection (Benson 2012). Il y aurait une certaine cohérence dans les trajectoires individuelles. Le fait d'avoir abandonné l'école secondaire et de n'avoir jamais intégré les milieux professionnels limite les opportunités légitimes, ce qui allonge la carrière criminelle et en complexifie la sortie.

La séquence des crimes que commettent les délinquants n'est pas constituée d'événements isolés ou de coïncidences fortuites, mais d'épisodes interreliés de choix successifs poursuivant les mêmes finalités (Hochstetler 2002). On présuppose que les délinquants sont des êtres rationnels dont l'implication dans le crime est essentiellement motivée par la recherche de bénéfices et l'évitement des coûts (Becker 1968 ; Ehrlich 1973 ; McCarthy 2002). Les bénéfices du crime peuvent prendre différentes formes (Pogarsky et coll. 2017). Les résultats présentés vont dans ce sens : les avantages retirés des crimes sont variés et touchent autant des éléments objectifs (revenus criminels, expérience d'impunité) que subjectifs (capital social et humain, réputation). L'effet structurant de ces éléments associés à la réussite criminelle a été constaté à la fois sur la continuité de la carrière et sur le processus de désistement. De manière générale, les succès tendent à prolonger l'engagement dans le crime, alors que les échecs sont susceptibles d'inciter au désistement. De plus, l'étude des bénéfices recherchés a permis une meilleure compréhension des éléments essentiels au maintien du désistement montrant que la réforme passe par la recherche de substitut aux finalités criminelles. Bien que pour les deux parcours observés on constate également l'intervention de changements internes, pour les uns, la réinsertion sociale passe inévitablement par une source de revenus légitime substantielle (groupe 1) ; pour les autres, le pari consiste plutôt à trouver des défis stimulants (groupe 2). Les deux parcours Toutefois, nuanciant l'idée que la réussite criminelle constitue un frein au désistement, les délinquants ont fait part d'un transfert possible des compétences criminelles vers les activités légitimes. Dans ce contexte, la réussite criminelle peut favoriser la réinsertion sociale. En somme, la réussite rencontrée dans le crime possède une grande influence sur la perception du rapport coût/bénéfices qui, à son tour, module l'amorce, la continuité et la fin des carrières criminelles.

Certaines limites relatives aux données utilisées et à l'analyse effectuée doivent être considérées dans l'interprétation des résultats. Cette recherche porte sur la carrière criminelle d'un

petit nombre d'individus impliqués dans des formes lucratives d'activités criminelles, ce qui limite la portée des résultats, ceux-ci ne se prêtant pas à la généralisation. D'ailleurs, la saturation empirique n'a pas nécessairement été atteinte, mais très peu d'éléments nouveaux sont ressortis lors des derniers entretiens. Enfin, les données sous-jacentes à cette étude, tant issues des calendriers d'histoire de vie que des entretiens, dépendent de la mémoire des participants, et on peut supposer que les capacités de se remémorer les détails et les événements de la carrière criminelle varient d'un individu à l'autre.

Pour conclure, cette étude place aussi la notion de la réussite criminelle comme paramètre central des carrières criminelles. Par son influence sur les décisions prises par les individus, la réussite criminelle a un effet structurant sur les autres paramètres de la carrière criminelle.

## **Références**

Anderson, Sarah et Fergus McNeill.

2019 Desistance and Cognitive Transformations. Dans Farrington, David P., Lila Kazemian et Alex R. Piquero (Ed.), *The Oxford Handbook of Developmental and Life-Course Criminology* : Oxford University Press.

Axinn, William. G., Lisa D. Pearce et Dirgha Ghimire

1999 Innovations in Life History Calendar Applications. *Social Science Research* 28(3) : 243-264.

Becker, Gary S.

1968 Crime and Punishment : an Economic Approach. Dans *The Economic Dimensions of Crime* : 13-68. London : Palgrave Macmillan.

Belli, Robert F.

1998 The Structure of Autobiographical Memory and the Event History Calendar : Potential Improvements in the Quality of Retrospective Reports in Surveys. *Memory* 6(4) : 383-406.

Benson, Michael.

2012 *Crime and the Life Course*. Routledge.

Bouchard, Martin et Holly Nguyen.

2010 Is It Who You Know, or How Many That Counts? Criminal Networks and Cost Avoidance in a Sample of Young Offenders. *Justice Quarterly* 27(1) : 130-158.

Brezina, Timothy et Volkan Topalli.

2012 Criminal Self-Efficacy: Exploring the Correlates and Consequences of a “Successful Criminal” Identity. *Criminal Justice and Behavior* 39(8) : 1042-1062.

Bushway, Shawn D., Alex R. Piquero, Lisa M. Broidy, Elizabeth Cauffman et Paul Mazerolle.

2001 An Empirical Framework for Studying Desistance as a Process. *Criminology* 39(2) : 491-516.

Caspi, Avshalom, Terrie E. Moffitt, Arland Thornton, Deborah Freedman, James W. Amell, Honalee Harrington, Judith Smeijers et Phil A. Silva.

1996 The life history calendar: A research and clinical assessment method for collecting retrospective event-history data. *International Journal of Methods in Psychiatric Research* 6(2) : 101-114.

Charest, Mathieu.

2004 Peut-on se fier aux délinquants pour estimer leurs gains criminels ? *Criminologie* 37(2) : 63-87.

Charette, Yanick.

2016 L’impact des expériences d’impunité sur les risques de récidive pénale. *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, 58(4), 565-597.

Cid, José et Joel Martí.

2017 Imprisonment, Social Support, and Desistance: A Theoretical Approach to Pathways of Desistance and Persistence for Imprisoned Men. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology* 61(13) : 1433-1454.

Cope, Meghan.

2010 Coding Transcripts and Diaries. Dans N. Clifford, S. French et G. Valentine (dir.), *Key methods in geography* (2e éd., p. 440-452).

Décary-Héту, David et Benoit Dupont

2013 Reputation in a dark network of online criminals. *Global Crime* 14(2-3) : 175-196.

Ehrlich, Isaac.

1973 Participation in Illegitimate Activities: A Theoretical and Empirical Investigation. *Journal of Political Economy* 81(3) : 521-565.

Farrington, David P.

2003 Developmental and Life-Course Criminology: Key Theoretical and Empirical Issues-the 2002 Sutherland Award Address. *Criminology* 41(2) : 221-225.

F.-Dufour, Isabelle.

2013 Réalisme critique et désistement du crime chez les sursitaires québécois : appréhension des facteurs structurels, institutionnels et identitaires. (Thèse de doctorat, Université Laval) Repéré à <https://corpus.ulaval.ca/jspui/handle/20.500.11794/24854>

F.-Dufour, Isabelle et Renée Brassard.

2014 The convert, the remorseful and the rescued: Three different processes of desistance from crime. *Australian & New Zealand Journal of Criminology* 47(3) : 313-335.

F.-Dufour, Isabelle, Renée Brassard et Joane Martel.

2015 An Integrative Approach to Apprehend Desistance. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology* 59(5) : 480-501.

F.-Dufour, Isabelle, Renée Brassard et Joane Martel.

2016 Quand « criminel un jour » ne rime pas avec « criminel toujours » : le désistement du crime de contrevenants québécois. *Revue de psychoéducation* 45(2) : 371-404.

Freedman, Deborah, Arland Thornton, Donald Camburn, Duane Alwin et Linda Young-DeMarco.

1988 The Life History Calendar: A Technique for Collecting Retrospective Data. *Sociological Methodology* 18 : 37-68.

Giordano, Peggy C.

2016 Mechanisms underlying the desistance process: reflections on 'A theory of cognitive transformation'. Dans Shapland, Joanna, Stephen Farrall et Anthony E. Bottoms (dir.), *Global Perspectives on Desistance*, Routledge : 27-43.

Giordano, Peggy C., Stephen A. Cernkovich et Jennifer L. Rudolph.

2002 Gender, Crime, and Desistance: Toward a Theory of Cognitive Transformation. *American Journal of Sociology* 107(4) : 990-1064.

Harris, Danielle Arlanda.

2014 Desistance From Sexual Offending: Findings From 21 Life History Narratives. *Journal of Interpersonal Violence* 29(9) : 1554-1578.

Harris, Danielle Arlanda.

2017 Defining and Deconstructing Desistance. Dans *Desistance from Sexual Offending* : 19-38. Cham : Springer International Publishing.

Healy, Deirdre.

2010 Betwixt and Between: The Role of Psychosocial Factors in the Early Stages of Desistance.  
Journal of Research in Crime and Delinquency 47(4) : 419-438.

Heyly, Deirdre.

2017 The Dynamics of Desistance : Charting Pathways Through Change. Willan.

Hirschi, Travis et Michael Gottfredson.

1983 Age and the Explanation of Crime. American Journal of Sociology 89(3) : 552-584.

Hochstetler, Andy.

2002 Sprees and runs: opportunity construction and criminal episodes. Deviant Behavior 23(1) :  
45-73.

Josselson, Ruthelen et Amia Lieblich.

1993 The Narrative Study of Lives (vol. 1).

Kazemian, Lila.

2016 What Are the Most Important Studies of Desistance and What Are the Future Research  
Needs? Dans McNeill, Fergus, Ioan Durnescu et René Butter (dir.), Probation : 35-59. London :  
Palgrave Macmillan UK.

Kazemian, Lila et Marc Le Blanc.

2007 Differential Cost Avoidance and Successful Criminal Careers: Random or Rational? Crime  
& Delinquency 53(1) : 38-63.

Kazemian, Lila et Shadd Maruna.

2009 Desistance from Crime. Dans Handbook on Crime and Deviance : 277-295. New York, NY  
: Springer.

King, Sam.

2013 Early desistance narratives: A qualitative analysis of probationers' transitions towards  
desistance. Punishment & Society 15(2) : 147-165.

Lafferrière, Dominique et Carlo Morselli.

2015 Criminal Achievement and Self-efficacy. *Journal of Research in Crime and Delinquency* 52(6) : 856-889.

Laub, John H., Daniel S. Nagin et Robert J. Sampson.

1998 Trajectories of Change in Criminal Offending: Good Marriages and the Desistance Process. *American Sociological Review* 63(2) : 225-238.

Laub, John H. et Robert J. Sampson.

1993 Turning Points in the Life Course: Why Change Matters to the Study of Crime.

*Criminology*, 31 : 301-326.

Loughran, Thomas A., Holly Nguyen, Alex R. Piquero et Jeffrey Fagan.

2013 The Returns to Criminal Capital. *American Sociological Review* 78(6) : 925-948.

Loughran, Thomas A., Raymond Paternoster, Alex R. Piquero et Jeffrey Fagan.

2012 “A Good Man Always Knows His Limitations”: The Role of Overconfidence in Criminal Offending. *Journal of Research in Crime and Delinquency* 50(3) : 327-358.

Martinez, Damian J.

2009 Former prisoners, their family members, and the transformative potential of support. Dans Veysey, Bonita M., Johnna Christian et Damian. J. Martinez (dir.), *How Offenders Transform Their Lives* : 56-71. USA : Willan Publishing.

Maruna, Shadd.

2001 *Making good : how ex-convicts reform and rebuild their lives*. Washington D.C. :

American Psychological Associations.

Maruna, Shadd, Thomas P. Lebel, Michelle Naples et Nick Mitchell.

2009 Looking-glass identity transformation : Pygmalion and Golem in the rehabilitation process.

Dans *How Offenders Transform Their Lives* : 30-51. USA : Willan Publishing.



Matsueda, Ross L., Derek A. Kreager et David Huizinga.

2006 Detering Delinquents: A Rational Choice Model of Theft and Violence. *American Sociological Review* 71(1) : 95-122.

McAdams, Dan P.

1985 Power, intimacy, and the life story. IL : Dorsey : Homewood.

McCarthy, Bill.

2002 New Economics of Sociological Criminology. *Annual Review of Sociology* 28(1) : 417-442.

McCarthy, Bill et John Hagan.

2001 When Crime Pays: Capital, Competence, and Criminal Success. *Social Forces* 79(3) : 1035-1060.

Meisenhelder, Thomas.

1977 An Exploratory Study of Exiting from Criminal Careers. *Criminology* 15(3) : 319-334.

Moffit, Terrie E.

1993 Adolescence-Limited and Life-Course-Persistent Antisocial Behavior: A Developmental Taxonomy. *Psychological Review* 100(4) : 674-701.

Morgan, David L.

1993 Qualitative Content Analysis : A Guide to Paths Not Taken. *Qualitative Health Research*, 3(1), 112-121.

Morselli, Carlo et Pierre Tremblay.

2004 Délinquance, performance et capital social : une théorie sociologique des carrières criminelles. *Criminologie* 37(2) : 89-122.

Nguyen, Holly et Martin Bouchard.

2013 Need, Connections, or Competence? Criminal Achievement among Adolescent Offenders. *Justice Quarterly* 30(1) : 44-83.

Nguyen, Holly et Thomas A. Loughran.

2017 On the Reliability and Validity of Self-Reported Illegal Earnings: Implications for the Study of Criminal Achievement. *Criminology* 55(3) : 575-602.

Nguyen, Holy, Thomas A. Loughran, Ray Paternoster, Jeffrey Fagan et Alex R. Piquero.

2016 Institutional Placement and Illegal Earnings: Examining the Crime School Hypothesis. *Journal of Quantitative Criminology* 33(2) : 207-235.

Ouellet, Frédéric.

2018 Stop and Go: Explaining the Timing of Intermittency in Criminal Careers. *Crime & Delinquency* : 1-27.

Ouellet, Frédéric et Martin Bouchard.

2017 Only a Matter of Time? The Role of Criminal Competence in Avoiding Arrest. *Justice Quarterly* 34(4) : 699-726.

Ouellet, Frédéric et Pierre Tremblay.

2014 Épisodes d'inactivité et revenus criminels dans une trajectoire de délinquance<sup>1</sup>. *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*.

Paillé, Pierre, et Alex Mucchielli.

2012 L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales. Troisième édition. Paris, France : Armand Colin.

Paternoster, Ray et Shawn Bushway.

2009 Desistance and the « feared self »: Toward an identity theory of criminal desistance. *The Journal of Criminal Law and Criminology* (1973-) 99(4) : 1103-1156.

Paternoster, Raymond, Charles W. Dean, Alex R. Piquero, Paul Mazerolle et Robert Brame.

1997 Generality, continuity, and change in offending. *Journal of Quantitative Criminology* 13(3) : 231-266.

Piliavin, Irving, Rosemary Gartner, Craig Thornton et Ross L. Matsueda.

1986 Crime, deterrence, and rational choice. *American Sociological Review*, 51(1), 101-119.

Piquero, Alex R., David P. Farrington et Alfred Blumstein.

2007 *Key Issues in Criminal Career Research: New Analyses of the Cambridge Study in Delinquent Development*. Cambridge University Press.

Piquero, Alex R., David P. Farrington et Alfred Blumstein.

2003 The Criminal Career Paradigm. *Crime and Justice*, 30, 359-506.

Piquero, Alex R. et Paul Mazerolle.

2001 *Life-course criminology: Contemporary and classic readings*. Wadsworth.

Pogarsky, Greg, Sean Patrick Roche et Justin T. Pickett.

2017 Heuristics and Biases, Rational Choice, and Sanction Perceptions. *Criminology* 55(1) : 85-111.

Pires, Alvaro P.

1997 Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique. Dans Poupart, Groulx, Laperrière, Mayer et A. Pires (dir.), *La recherche qualitative : Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (p. 113-169). Montréal : Gaëtan Morin Éditeur.

Rocque, Michael.

2017 *Desistance from Crime : new advances in theory and research* (1<sup>ST</sup> edition). New York : Palgrave Macmillan US.

Sampson, Robert J. et John H. Laub.

1993 *Crime in the Making: Pathways and Turning Points Through Life*. Harvard University Press.

Sampson, Robert J. et John H. Laub.

2003 Life-Course Desisters - Trajectories of Crime among Delinquent Boys followed to Age 70.

*Criminology* 41 : 555-592.

Sandelowski, Margarete.

1995 Qualitative analysis: What it is and how to begin. *Research in Nursing & Health*, 18(4), 371-375.

Shover, Neal et Carol Y. Thompson.

1992 Age, Differential Expectations, and Crime Desistance. *Criminology* 30(1) : 89-104.

Sutton, James E., Paul E. Bellair, Brian R. Kowalski, Ryan Light et Donald T. Rutcherson.

2011 Reliability and Validity of Prisoner Self-Reports Gathered Using the Life Event Calendar Method. *Journal of Quantitative Criminology* 27(2) : 151-171.

Thornberry, Terence P.

1997 Introduction: Some Advantages of Developmental and Life-Course Perspectives for the Study of Crime and Delinquency. Dans Thornberry Terrence P. (dir.) *Developmental Theories of Crime and Delinquency*. New Brunswick : Transaction Publishers.

Tremblay, Pierre, Matthieu Charest, Yanick Charette et Marc Tremblay-Faulkner.

2016 *Le délinquant affilié : la sous-culture des gangs de rue haïtiens de Montréal*. Montréal : Liber.

Tremblay, Pierre et Carlo Morselli.

2000 Patterns in Criminal Achievement: Wilson and Abrahamse Revisited. *Criminology* 38(2) : 633-657.

Uggen, Christopher, Jeff Manza et Melissa Thompson.

2006 Citizenship, democracy, and the civic reintegration of criminal offenders. *The Annals of the American Academy of Political and Social Science* 605(1): 281-310.

Uggen, Christopher et Melissa Thompson.

2003 The Socioeconomic Determinants of Ill-Gotten Gains: Within-Person Changes in Drug Use and Illegal Earnings. *American Journal of Sociology* 109(1) : 146-185. Walker, Allyson, Lila Kazemian, Patrick Lussier, et Chongmin Na.

2017 The Role of Family Support in the Explanation of Patterns of Desistance Among Individuals Convicted of a Sexual Offense. *Journal of Interpersonal Violence*, June 2017.

Wang, Wei.

2013 Conventional capital, criminal capital, and criminal careers in drug trafficking (Thesis, Arts and Social Sciences: School of Criminology). Repéré à <http://summit.sfu.ca/item/13633>

Zamble, Edward, et Verron L. Quinsey.

1997 *The process of criminal recidivism*. Angleterre : Cambridge.